

## Protocol Monitoring Aflatoxine B1

*L'Aflatoxine B1 dans le (les produits de) maïs : modification du profil de risque pour plusieurs pays*

À la suite de l'évaluation des résultats d'analyse disponibles de l'Aflatoxine B1 dans le maïs, GMP+ International et [d'autres détenteurs de scénarios acceptés](#) ont modifié le profil de risque pour l'Aflatoxine B1. En raison de la prochaine nouvelle récolte de maïs, la répartition des pays tient également compte des informations relatives aux conditions de la culture et de la récolte. Par ailleurs, une attention est portée sur les pays au sein desquels le mélange éventuel avec une ancienne récolte (2018) issue de pays à risque Élevé pourrait présenter un risque pour la sécurité des aliments pour animaux. Sur la base de ces critères, il a été décidé au début de l'année de récolte 2019 que tous les pays se verraient d'abord attribuer le profil de risque Moyen, à l'exception de 17 pays à risque Faible et un pays à risque Élevé.

Profils de risque modifiés :

- la Roumanie - passé de Faible à Moyen
- la Slovaquie - passé de Faible à Moyen
- la Hongrie - passé de Faible à Moyen

Cela signifie que le maïs provenant de

- la Roumanie doit être analysé plus fréquemment
- la Slovaquie doit être analysé plus fréquemment
- la Hongrie doit être analysé plus fréquemment

Le profil de risque modifié entre en vigueur le **23 septembre 2019**.

**N.B. :**

Le maïs issu d'un pays où le risque est **élevé** doit être analysé **plus souvent** car le risque de présence de l'Aflatoxine B1 y est identifié comme élevé.

**Pour plus de détails, consultez le [protocole pour l'Aflatoxine de GMP+](#).**

**Nous avons besoin de votre aide**

Pour nous permettre d'effectuer une nouvelle répartition des pays, il est important que les adhérents GMP+ téléchargent leurs résultats d'analyse dans la *GMP+ Monitoring database* et les partagent avec notre communauté.

Lors du téléchargement de ces informations, veillez à ce que l'origine du maïs soit correctement introduite et à ce que les valeurs d'Aflatoxine mesurées soient indiquées dans **la bonne unité (mg/kg)**.

- Demandez à votre laboratoire de faire un rapport dans l'**unité appropriée**

Demandez à votre laboratoire de rapporter les résultats d'analyse dans la même unité que celle incluse dans GMP+ BA1 Limites Spécifiques de Sécurité Alimentaire. Pour l'Aflatoxine, l'unité appropriée est **mg/kg**. Cela vous aide lorsque vous comparez le résultat aux limites de sécurité alimentaire applicables dans GMP+ BA1, mais cela vous aide également à vous conformer à l'exigence de la *GMP+ Monitoring database* pour rapporter le résultat dans cette unité.

### Autre changement dans le protocole

Une note sur l'échantillonnage du maïs entreposé non accessible est ajoutée.

### Pourquoi est-ce important ?

L'analyse des résultats du contrôle est une source importante pour GMP+ International, qui peut dès lors identifier les risques potentiels. Par ailleurs, elle nous aide à développer des produits FSP qui rendent les entreprises individuelles et l'industrie des aliments pour animaux dans son ensemble plus dynamiques.

### Dernières modifications des profils de risques

Depuis septembre 2018, les profils de risques des pays d'origine ont été modifiés comme suit :

Date de mise en œuvre	Modifications	
	Pays	Profil de risque
5. août 2019	Ukraine	Faible > Moyen
5 mars 2019	Roumanie	Moyen à Faible
1 février 2019	la Slovaquie	Moyen à Faible
17 décembre 2018	Hongrie	Moyen à Faible
	Roumanie	Élevé à Moyen
	Ukraine	Moyen à Faible
17 septembre 2018	Inde	Élevé > Moyen
	Bulgarie	Faible > Moyen
	Canada	Faible > Moyen
	Croatie	Faible > Moyen
	Slovaquie	Faible > Moyen
	Espagne	Faible > Moyen
	République tchèque	Faible > Moyen

### Questions ?

Si vous avez des questions concernant ce message, veuillez prendre contact avec votre représentant GMP+ ou avec GMP+ International : [www.gmpplus.org](http://www.gmpplus.org) ou appelez le +31 (0)70 307 4120.